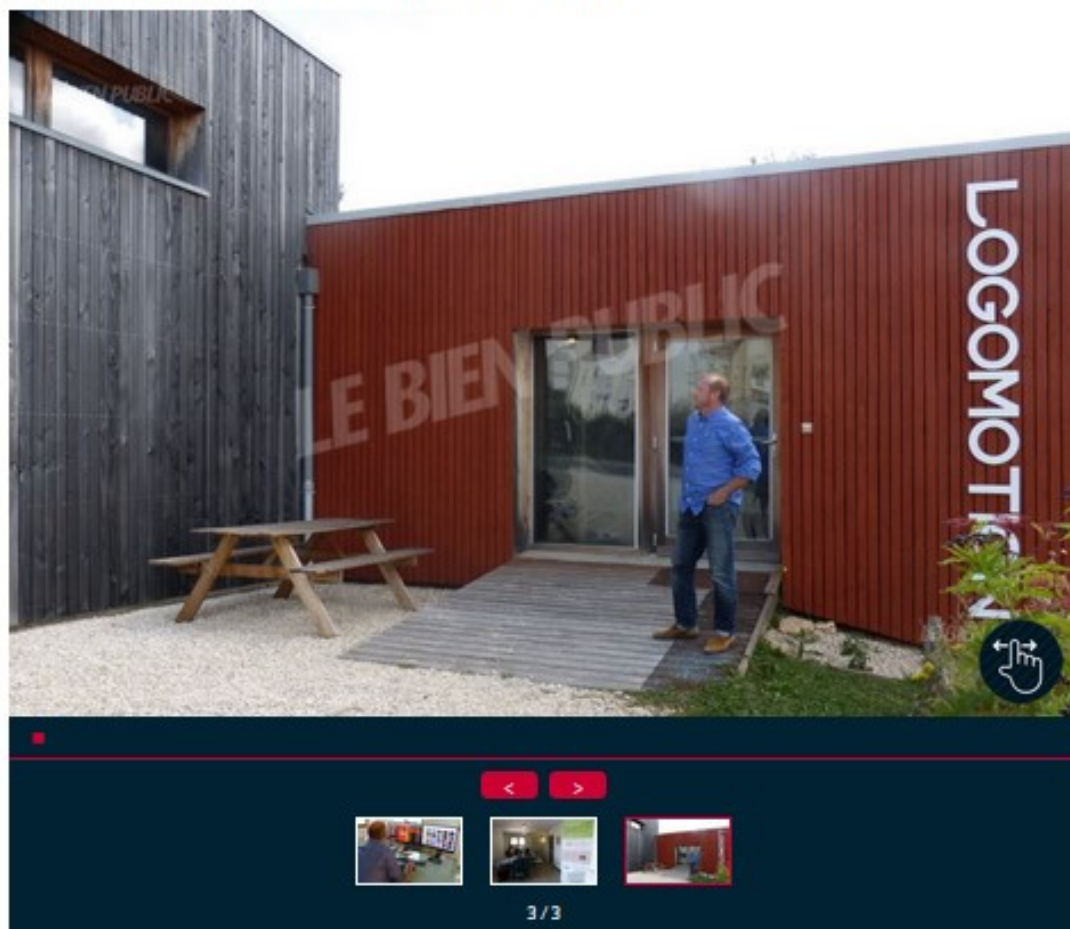


Logomotion s'attaque à la pollution numérique

Vu 50 fois | Le 07/09/2019 à 19:30 | mis à jour à 19:12 | Réagir



Savez-vous que chaque année, un salarié français émet en moyenne 514 kilos de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de 3 100 kilomètres en voiture ? Et ceci rien qu'avec ses activités numériques.

Depuis cinq ans, l'entreprise Logomotion, implantée à Messigny-et-Vantoux, travaille à réduire cette empreinte numérique. Pour ses clients, d'abord, en réalisant des applications web et mobiles dans une démarche d'éco-conception. Le principe : proposer des produits dont les fonctionnalités sont limitées au strict nécessaire, et dont l'impact écologique est réduit au maximum. Concrètement, leurs applications sont notamment conçues de manière à utiliser le moins de puissance informatique possible, tout en maintenant une performance élevée.

Des « Éco-gestes informatiques »

Un principe que s'appliquent chaque jour à eux-mêmes les salariés de Logomotion. Ils adoptent ainsi de petits « éco-gestes informatiques », décrit le dirigeant, Bertrand Laboureau. « Le soir, on débranche tout », décrit-il. Pas question ici de laisser les ordinateurs allumés, et quelque appareil électrique que ce soit.

Faire réfléchir

« Avant d'arriver ici, je le mettais en veille », reconnaît Charles-Élie, membre de la petite équipe. Autres réflexes qu'essaie d'insuffler Bertrand Laboureau : archiver ses mails, « en local, et non en ligne », précise-t-il, et mutualiser les imprimantes. Ces consignes, qu'il donne aux nouveaux arrivants, sont généralement vite intégrées : « Ils finissent par le faire naturellement », affirme le patron. « À titre professionnel, je n'ai pas à agir sur le comportement personnel de mes salariés, remarque Bertrand Laboureau, mais par la mise en œuvre de ces pratiques d'éco-conception, je pense au moins les faire réfléchir. »

Inutile de mentionner que les employés sont aussi encouragés à trier leurs déchets, ou à limiter leurs impressions. Enfin, cerise sur le gâteau, les locaux de Logomotion se trouvent dans un bâtiment "passif", réduisant encore les dépenses énergétiques de l'entreprise.